

Keleier Hanvec

Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Mai - Juin 2023 n°341



Dossier : le budget communal

> Edito du maire



Chères Hanvécoises, chers Hanvécois,
Au cours de sa séance du 15 mars 2023, le conseil municipal a voté le budget primitif de l'année 2023 avec les montants de 1 822 317 euros en fonctionnement et de 1 321 035,15 euros en investissement. La conjoncture économique actuelle, marquée par la flambée de l'inflation et des prix de l'énergie, pèse lourdement sur le budget communal. Pour autant, la commune

maintient sa dynamique de développement et ce budget s'affiche raisonné et réaliste pour améliorer et conforter le cadre de vie des Hanvécois.

En section d'investissement, le plus gros programme est celui de la rénovation de l'école Per-Jakez-Hélias avec un phasage budgétaire sur 4 années incluant une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) de 200 000 euros. La commune poursuit ses actions pour les économies d'énergie de son parc patrimonial (bâtiments, éclairage public). Les grosses réparations de voiries sont maintenues et seront facilitées cette année par une subvention de 20 000 euros du Conseil Départemental du Finistère.

En section de fonctionnement, nos aides seront maintenues pour nos associations, actrices majeures du lien social sur notre territoire communal. La fiscalité locale constitue le premier pilier des recettes de fonctionnement et nos taux communaux demeurent inchangés pour cet exercice 2023. La seconde ressource financière est représentée par les dotations et les subventions avec un accompagnement de l'État d'un montant de 455 703 euros de dotation globale de fonctionnement (DGF). Ce soutien financier est vital pour notre vaste commune de 5 911 hectares et j'espère que la réforme des critères d'attribution de la DGF tiendra compte de cette particularité géographique et de notre réseau imposant de voiries communales.

Vous trouverez dans le présent Keleier, les grandes lignes de la structure budgétaire communale 2023.

Bonne lecture et je vous souhaite un beau printemps !

Yves CYRILLE

La **Mission Locale** accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou universitaire. Notre mission consiste à mener les jeunes à l'emploi tout en prenant en compte de façon simultanée les questions de formation, de logement, de ressources financières, de mobilité, de santé, de loisirs, d'accès aux droits... Chaque année nous accompagnons plus de 400 jeunes de la CAPLD.

Venez nous rencontrer, parlons ensemble de ce que l'on peut faire POUR VOUS.

Accueil de préférence sur RDV du lundi au vendredi (sauf le jeudi matin) tél: **02.98.21.52.29**

mail: **landerneau@mission-locale-brest.org**

SOMMAIRE

 **Keleier Hanvec**
Keleier Hanvec

Bimestriel de la commune de Hanvec

Mai - Juin 2023 n°341



Dossier : le budget communal

■ Edito	2
■ Dossier.....	3
■ Vie municipale et intercommunale.....	7
■ Portrait	9
■ Vie associative.....	10
■ La tribune des élus	13
■ Hanvec et vous	14
■ Le pense-bête	16

Le Keleier est édité par la commune de Hanvec
3, Place du Marché - 29 460 HANVEC
TÉL : 02 98 21 93 43.

Diffusion : des exemplaires sont disponibles dans les commerces et les espaces municipaux hanvécois (mairie, médiathèque, centre de loisirs).

Directeur de la publication : Yves CYRILLE
Rédaction, mise en page, maquette :
Morgane FIANT , (keleier@mairie-hanvec.fr).

Impression : Imprimerie Cloître - Landerneau.

Crédits photos : Service communication, Morgane FIANT, commune de Hanvec, élus, associations, PIXABAY.

Tirage : 800 exemplaires.

Pour le prochain Keleier,
les annonces et articles sont à déposer
avant le 15 juin

Aucune annonce ou article
ne sera pris en compte
après cette date.

Courriel : keleier@mairie-hanvec.fr
ou tel : 02 98 21 93 43.

> LE BUDGET 2023

Le **budget primitif** retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023.

Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être **voté** par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de dépenses et de recettes inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2023 de notre commune **a été voté le 15 mars 2023 à l'unanimité** par le conseil municipal.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de **fonctionnement**), incluant notamment le versement des salaires des agents communaux ; de l'autre, la section d'**investissement** qui a vocation à préparer l'avenir.

> La section de fonctionnement

Elle regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. C'est un peu comme le budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits ...)

Pour notre commune :

- Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (location de bâtiments communaux, services périscolaires ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2022 représentent 1 855 924 €

- Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les indemnités des élus et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 1 359 477 €

Au final, l'écart entre le volume total des recettes et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'**autofinancement**, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il s'élève à 496 447 € pour 2022

> Pour 2023, la section fonctionnement du budget primitif se présente ainsi :

Dépenses de fonctionnement prévues pour 2023		Recettes de fonctionnement prévues pour 2023	
Charges à caractère général	371 717 €	Atténuation de charges	75 400 €
Charges de personnel	845 000 €	Produits des services, ...	184 200 €
Atténuations de produits	40 500 €	Fiscalité locale	978 209 €
Autres charges de gestion courante	198 306,31 €	Dotations, subventions	552 098 €
Charges financières	36 277 €	Autres produits de gestion	32 410 €
Charges exceptionnelles	1 000 €		
Dotations aux provisions	30 000 €		
Opération d'ordre	15 013,64 €		
Virement à la section investissement	284 503,05 €		
Total	1 822 317 €	Total	1 822 317 €

> La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Pour un foyer de particuliers, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule

Le budget d'investissement regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, de véhicules, de travaux
- En recettes : les subventions d'investissement, dotations ...

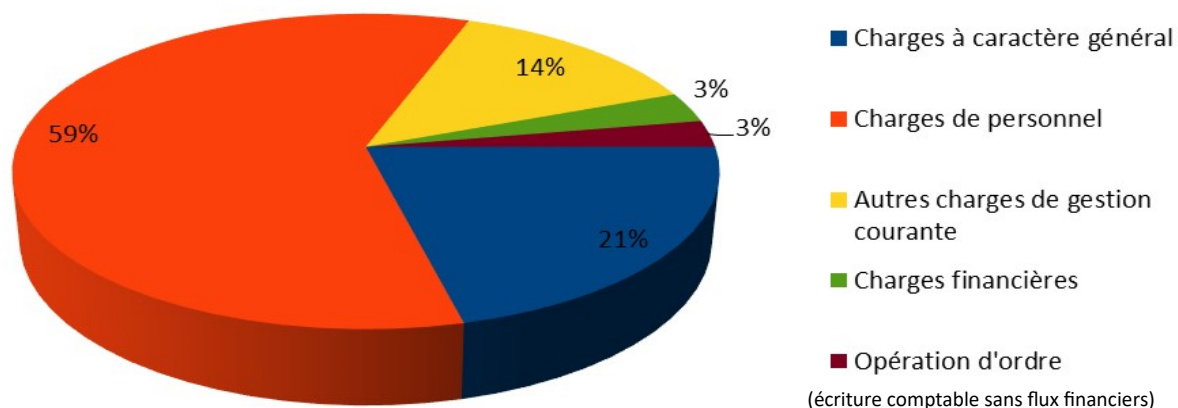
Pour 2023, la section investissement du budget primitif se présente ainsi :

Dépenses d'investissement prévues en 2023		Recettes d'investissement prévues en 2023	
École publique	520 000 €	Virement de la section de fonctionnement	284 503,05 €
Schéma d'accueil des publics Cranou	80 720 €	Subventions d'investissement	379 044,50 €
Grosse réparation voirie	189 000 €	Dotations, fonds divers et réserves	368 071 €
Terrain des sports	7 690,84 €	Excédent de fonctionnement 2022	496 446,72 €
Aménagement centre bourg	1 608 €		
Emprunt	277 000 €	Opérations d'ordre	15 013,64 €
Immobilisations incorporelles	26 584 €		
Subventions d'équipement	65 478 €	Total	1 543 078,91 €
Immobilisations corporelles	131 232,86 €	Excédent d'investissement 2022	783 706,22 €
Immobilisations en cours	21 721,45 €		
Total	1 321 035,15 €	Total	2 326 785,13 €

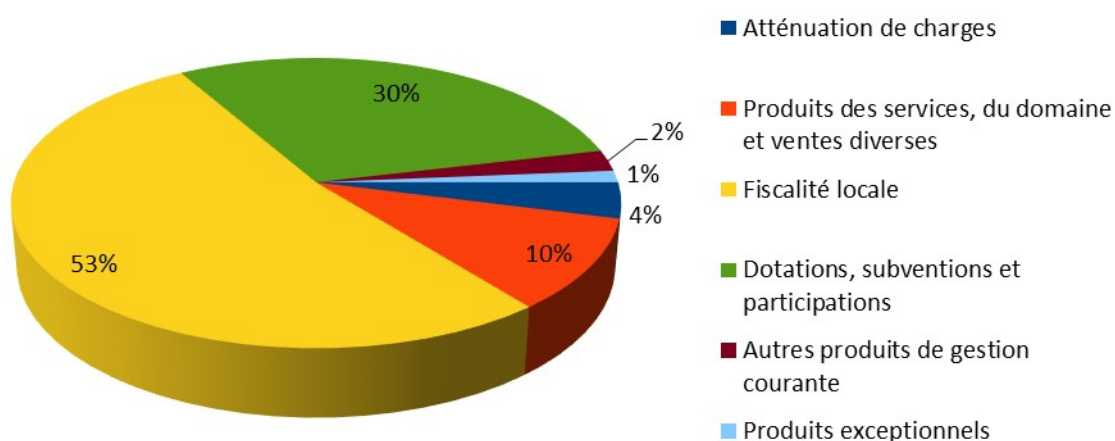
> RETOUR SUR LE BUDGET 2022 (LE COMPTE FINANCIER UNIQUE)

> Section fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 1 359 477,19 €



Recettes de fonctionnement : 1 855 923,91 €



D'où un excédent de fonctionnement de 496 446,72 € qui a été affecté en totalité à la section d'investissement du budget 2023 (voté à l'unanimité)

> Section investissement :

Dépenses d'investissement de 2022		Recettes d'investissement de 2022	
École publique	26 309,81 €	Subventions d'investissement	393 630,12 €
Schéma d'accueil des publics Cranou	6 925,20 €	Dotations, fonds divers et réserves	631 938,12 €
Grosse réparation voirie	269 880,15 €		
Terrain des sports	38 146,62 €	Excédent de fonctionnement 2021	543 673,61 €
Aménagement route de la gare	37 540,50 €		
Aménagement bourg	302 558,29 €	Opération d'ordre	38 347,01 €
Emprunt	277 789,93 €	Immobilisation financière	3 144,19 €
Immobilisations incorporelles	40,76 €		
Subventions d'équipement	6 704,37 €	Total	1 610 733,05 €
Immobilisations corporelles	324 408,12 €	Excédent d'investissement 2021	463 570,92 €
Immobilisations en cours	294 €		
Total	1 290 597,75 €	Total	2 074 303,97 €

L'excédent d'investissement dégagé en 2022 est donc de 320 135,30 €.

En rajoutant l'excédent d'investissement de 2021 (463 570,92 €), nous obtenons un excédent d'investissement total de 783 706,22 €.

Cet excédent d'investissement se retrouve dans les recettes d'investissement du budget primitif 2023 avec l'excédent de fonctionnement de 2022 de 496 446,72 €.

Ce résultat total de 1 280 152,94 € (783 706,22 € + 496 446,72 €) nous permettra de financer les investissements (notamment l'école) sans avoir recours à l'emprunt.

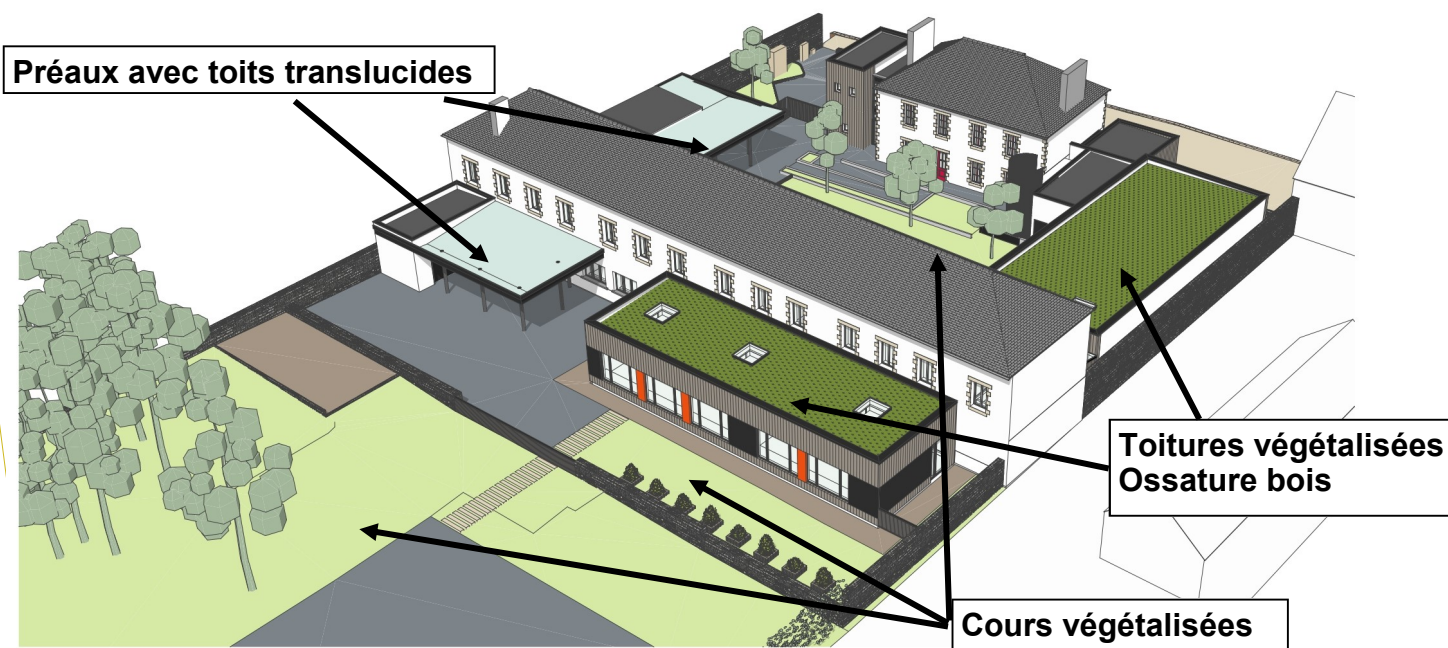
> Rénovation de l'école publique

La rénovation de l'école a été votée, le 21 février 2021, à l'unanimité par le conseil municipal. Depuis, les démarches ont consisté en études de projet, appel d'offre, choix du cabinet d'architecture (*O A Architecture*) et élaboration des plans et calendrier prévisionnel des travaux. Ne restait plus que l'inscription et le vote de la rénovation au budget de la commune; le dernier conseil municipal en date du 15 mars a donc voté à l'unanimité le budget incluant la ligne concernant l'école publique.

Le coût de la rénovation de l'école est de 1 927 309 €. Son financement s'étalera sur 4 années :

2022	2023	2024	2025
26 309 €	520 000 €	1 039 000 €	342 000 €

Voici une esquisse du projet retenu :



Le bâtiment de l'école était vieillissant, mal isolé phoniquement et énergétiquement. Les classes étaient également mal distribuées et les espaces partagés, petits et inadaptés. Les travaux vont non seulement permettre la **réduction de la consommation énergétique des locaux** mais également une **meilleure ergonomie des lieux pour les élèves et le personnel enseignant**. De nombreuses réunions ont permis d'élaborer les plans **en collaboration** avec les élus, l'équipe pédagogique et les parents d'élèves.

Cette rénovation comprend :

- La création de 2 préaux
- La création de 2 nouveaux bâtiments qui abriteront les classes de petites sections de maternelle et une salle de psychomotricité + une salle d'arts plastiques
- La création d'une véritable salle de sieste indépendante et bien isolée
- Le remplacement de la chaudière à fioul par une chaudière à granulés bois + éclairage LED de tous les bâtiments : soit une réduction de 40 % sur la facture énergétique annuelle
- La végétalisation des toits
- La restructuration et végétalisation des cours de récréation avec la création de nouveaux espaces verts et de jardins pédagogiques.

Prévus pour une durée d'environ 18 mois, les travaux devraient débuter en septembre. Ils auront lieu en site occupé, c'est-à-dire en présence des enfants. Les classes seront déplacées en fonction de l'avancée des travaux dans une partie libre des bâtiments ou au sein de modules provisoires qui seront loués pour l'occasion. Les informations seront communiquées aux parents d'élèves et sur le site internet de la mairie.

> Vie municipale et intercommunale

> Arrivée de Sophie DAVID, nouvelle DGS



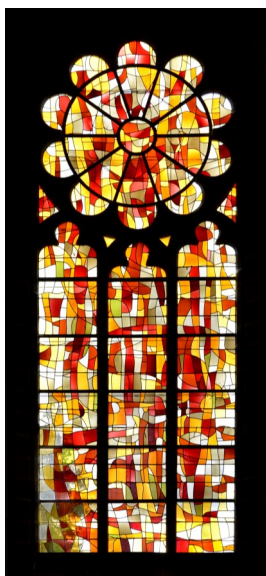
Nous avons accueilli avec plaisir notre **nouvelle Directrice Générale des Services** le lundi 20 mars dernier. Sophie DAVID succède à Jennifer PORHEL, partie rejoindre la commune de Ploudaniel en septembre dernier.

Elle arrive à Hanvec avec une très bonne connaissance de notre territoire. En effet, elle a travaillé dans les communes voisines de Saint-Eloy et Irvillac ainsi qu'au siège du PNRA au Faou.

Ses expériences professionnelles en milieu rural et ses compétences et qualités professionnelles, notamment en gestion RH et comptabilité, lui permettent d'aborder son premier poste de DGS avec entrain.

Nous lui souhaitons la **bienvenue à Hanvec** et un bel épanouissement professionnel au sein de notre commune.

> Des vitraux pour Hanvec



La commune de Hanvec a entamé la restauration de l'ossuaire, également appelé chapelle Saint-Jean (cf Keleier n° 339). Cette rénovation permettra l'accueil du public avec présentation d'expositions artistiques et culturelles. La **création de vitraux**, en lieu et place des fenêtres basiques actuelles, permettrait à l'édifice de retrouver son caractère remarquable. Vous avez la possibilité, par un don à la Fondation du Patrimoine, de **contribuer à ce beau projet**.

Pour ce faire, deux possibilités :

- Via le site de la Fondation du Patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/lossuaire-de-lenclos-de-leglise-dhanvec>
- Par voie postale en remplissant le bulletin de dons que vous trouverez en mairie, à la médiathèque, à l'église et dans nos commerces. (Il est également téléchargeable sur notre site internet).



> Recensement citoyen : c'est obligatoire !

Vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous devez vous faire recenser auprès de la mairie

La démarche doit être effectuée par l'intéressé-e en personne : il s'agit de sa **1^{ère} démarche citoyenne officielle**. Il est à réaliser pour chaque jeune à partir de son 16^{ème} anniversaire et dans les 3 mois qui suivent à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture.

L'**attestation de recensement** est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de famille
- un justificatif de domicile

Le recensement permet au jeune :

- d'être convoqué pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- de pouvoir s'inscrire aux concours et examens (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...)
- et d'être inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.



BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

> Vous êtes propriétaire d'un logement ? Vous devez le déclarer avant le 30 juin !

En 2023, une nouvelle disposition déclarative a été mise en place à destination de **l'ensemble des propriétaires**. Pour chacun de vos locaux, vous devez indiquer **avant le 30 juin 2023** à quel titre vous l'occupez et, en cas d'occupation par une tierce personne, l'identité des occupants. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

- ◆ Vous louez votre bien de façon saisonnière ?
- ◆ Vous avez des dépendances (cave, parking, garage...)?
- ◆ Vous êtes propriétaire de l'habitation que vous occupez ?
- ◆ Vous louez votre bien à un membre de votre famille ?

⇒ **Vous êtes concerné.**

Pour ce faire : rendez vous sur impots.gouv.fr et sur votre espace particulier, à la rubrique « **Biens immobiliers** ».

Vous n'avez pas ou n'êtes pas à l'aise avec internet ?

Il est possible de remplir cette déclaration via un formulaire papier (disponible sur demande à la mairie) puis de le transmettre au centre des impôts de Carhaix (Service des Impôts des Particuliers de Carhaix-Plouguer - 10, boulevard Jean Moulin - BP 158 - 29836 Carhaix-Plouguer Cédex).

Vous pouvez également **prendre rendez-vous** auprès de Stéphanie Giron, agent **France Services** au sein de la communauté d'agglomérations. Elle vous accompagnera dans vos démarches administratives.

- Prise de rdv au **06 16 42 27 07** ou franceservices@capld.bzh
- Lieux de rdv : À Daoulas (au Pôle des services place Saint-Yves): lundi et vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h . À Ploudiry (en mairie) : mardi, mercredi et jeudi, de 9h à 12h30.



> Brèves

Erratum : Comme mentionné par erreur dans le dernier Keleier, Nicole Le Borgne n'est pas partie en retraite mais continue son activité en tant que salariée du particulier employeur, mandatée par l'agence de services d'aide à domicile Petits-fils. Toutes nos excuses à Nicole pour cette erreur.

Vous souhaitez profiter de notre bord de mer pour **pratiquer la pêche à pied** ? Consultez notre site internet pour connaître les **restrictions et interdictions éventuelles**. Vous y trouverez également le tableau récapitulatif des tailles minimum à respecter pour la sauvegarde de la biodiversité de nos plans d'eau <https://www.mairie-hanvec.fr/peche-et-peche-a-pied.php>

Le **jeudi 04 mai de 9h à 10h30** aura lieu la présentation au drapeau de la 3^{ème} compagnie d'instruction, 122^{ème} promotion de l'école de gendarmerie de Châteaulin. Cette présentation au drapeau sera suivie d'un défilé des élèves gendarmes dans le bourg et d'un discours à la salle Anne-Péron.

Cérémonie commémorative du 08 mai 1945. Rendez-vous le lundi 08 mai à 11h au Monument aux Morts.

Marsoins : **échanges avec une psychologue** le jeudi 22 juin de 10 à 12h , place du 18 juin 1940. Gratuit, confidentiel et sans rendez-vous.

> Centre de loisirs : La ronde des mômes



Le mercredi 22 mars dernier, les enfants du centre de loisirs ont **fêté le printemps**, en organisant un **carnaval**. Malheureusement la météo n'était pas au rendez-vous !

Les enfants n'ont pas pu défilé dans le bourg mais ont profité de la salle Anne Péron pour y faire des jeux musicaux et une boum !

> Médiathèque

Notre premier concours de Haikus a remporté un **beau succès** ! Nous avons reçu 33 haikus dans la catégorie adulte et autant dans la catégorie enfant ! Une fois affichés à la médiathèque, vous avez été 86 à voter pour votre haiku préféré ! Un **grand merci à tous pour votre participation** !

Voici donc nos 2 gagnants :

- ◆ Catégorie adulte : Mme Nadia BACHA
- ◆ Catégorie enfant : Ylanis BACHA

Et oui, nos gagnants ont participé en famille et ont remporté chacun un bon d'achat de 20 € à la librairie Gwennili du Faou !

Et pour le plaisir des yeux et des oreilles voici leur prose respective !



> Portrait

Si vous souhaitez apparaître dans cette nouvelle rubrique, merci de nous contacter par mail à l'adresse : keleier@mairie-hanvec.fr . La seule condition : que votre entreprise ou exploitation soit basée à Hanvec.

Portrait de Maëlle JESTIN-GOASDOUE - Diététicienne– nutritionniste

Depuis combien de temps êtes-vous installée à Hanvec ?

Nous nous sommes installés à Hanvec en 2014. J'ai été infirmière à domicile pendant 10 ans puis j'ai continué en tant qu'infirmière coordinatrice médico-technique en nutrition. C'est ce qui m'a donné envie de basculer sur cette reconversion et d'approfondir mes connaissances et compétences en nutrition en entamant une formation de diététicienne – nutritionniste.

Quelle est votre activité ?

Je suis diététicienne- nutritionniste. J'ai ouvert mon cabinet en décembre 2022 à Guipavas. Après réflexion et enquêtes auprès des professionnels de santé du secteur, je me suis également rendue compte que l'offre de conseils en nutrition-diététique était peu présente dans notre secteur-en tout cas pas sur notre commune. Je propose donc des consultations pour des rééquilibrages alimentaires, des alimentations adaptées aux diverses pathologies (diabète, cholestérol, hypertension, ...) ou aux sportifs ; et ce, pour tous les publics. Pour Hanvec (et dans un rayon de 20 km), je propose ces consultations à domicile ou en visio.



Je souhaite faire appel à vos services, comment vous contacter ?

Les rdvs peuvent se prendre sur Doctolib ou par téléphone. Les personnes intéressées peuvent également me contacter via les réseaux sociaux Facebook et Instagram – réseaux sur lesquels je publie régulièrement informations santé-nutrition mais aussi quelques recettes.

Contacts :

Facebook : Maellejp_dieteticienne **Instagram** : maellejp_dieteticienne **Mail** : maellejg.diet@gmail.com

Téléphone : 07 87 92 23 14 **Site internet** : <https://maellejgdieteticienne.fr/>

> VIE ASSOCIATIVE

> La compagnie Anime Tes Rêves : Une année 2022 bien remplie !

L'Assemblée Générale de l'association Anime Tes Rêves s'est déroulée mardi 28 février à Hanvec. En présence des deux délégués aux associations, la compagnie a exposé ses activités de l'année et présenté son bilan financier dans la bonne humeur.

La compagnie a eu **une année très riche**. Elle a donné 37 représentations et mené 7 ateliers artistiques dans des établissements scolaires et extra-scolaires. Cette année a été intense pour les artistes avec la poursuite de la **création du spectacle « KalÏnn »** qui demande une mobilisation et une persévérance depuis 2020. Les costumes des trois personnages ont été créés ainsi que le cygne, le tout entièrement électro-luminescent.

Installée sur Hanvec depuis 2021, cette compagnie professionnelle du **spectacle vivant** propose des **spectacles Tout Public, des déambulations sur échasses ainsi que des ateliers artistiques**.

Les artistes sont réunies autour d'une volonté commune : véhiculer au sein de leurs spectacles les valeurs de paix, d'authenticité, de partage, d'amour et le respect de tout ce qui est vivant.

Contact : cianimetesreves@gmail.com 06 77 88 30 66



> ES Cranou



Samedi 11 mars, l'Entente sportive du Cranou (Hanvec, Le Faou, Rosnoën) a été invitée au Crédit Agricole du Faou, suite à la remise du label jeune FFF féminine bronze. Ce label, qui a pour objectif de renforcer le projet du club, traduit une **politique de féminisation toujours croissante au sein de l'entente**, avec une soixantaine de footballeuses de tous âges. En effet, depuis plusieurs années maintenant, le nombre de femmes ne cesse de croître, comme en atteste la présence de catégorie U13, U15, U18 et séniors cette saison. Le club peut compter également sur des

dirigeants et éducateurs passionnés qui ont proposé un **vrai projet sportif aux différentes catégories**.

La récente obtention du CFF2 (Certificat fédéral de football) par Cyril Barneoud, éducateur U13, décrit aussi la volonté de monter le niveau de compétences des encadrants.

L'entente avec Crozon est aussi un des axes forts de cette section car elle permet de consolider les effectifs. Un des prochains axes d'amélioration est la féminisation des encadrants, qui pour le moment est freinée par l'âge très jeune du groupe senior mais qui ne saurait tarder à se développer.

> Les Loupiots

Le Printemps est de retour, et notre association s'agrandit avec l'arrivée d'une nouvelle assistante maternelle parmi nous! Nous souhaitons la bienvenue à Bérangère! Nous sommes donc actuellement 5 assistantes maternelles avec 19 Loupiots!

Nous tenions à **vous remercier pour vos participations** à nos différentes opérations, vente de Saucissons, de fromages et dernièrement de plantes et fleurs! L'argent récolté nous a permis **d'investir dans du matériel de motricité, pour le plus grand plaisir de nos Loupiots, mais également à financer nos différentes sorties**. Au mois de Mai nous irons à Océanopolis et en Juin nous irons à la ferme pédagogique du Vieux Bourg à Châteaulin et au Parc de Ménez Meur ! Ce mois-ci, en collaboration avec la MAM Île O Sens, nous allons participer à un spectacle avec Clown Ciboulette à l'Ephad du Faou! Chasse aux œufs également prévu pour nos Loupiots dans le jardin de l'Ephad!

Nous continuons nos ateliers à la salle, motricité, anniversaires... Les Bébés Lecteurs avec Morgane. Nos balades, forêt, mer et nous allons pouvoir également profiter de notre potager avec le retour du soleil !

D'autres **opérations et projets sont en cours!** A très vite, pour de nouvelles aventures !



> APEL

PREMIER LOTO POUR L'ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC

Le samedi 18 mars, le comité voyage des parents de CM, avec la participation de l'APEL, a organisé son premier LOTO afin de financer une partie du voyage scolaire de fin d'année (14-17 juin) à PARIS. Environ 200 personnes sont venues tenter leur chance pour gagner le gros lot. Une belle réussite !



LA BOURSE AUX LIVRES TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS

Plus de 200 personnes se sont retrouvées le dimanche 26 mars à la salle Anne Péron afin de trouver le dernier best-seller parmi les milliers de livres récoltés par l'APEL Sainte Jeanne D'Arc. Un remerciement spécial pour « La Maison D'Oscar Papier » qui, à chaque édition, achète le stock de livres invendus. L'APEL remercie aussi les généreux donateurs ainsi que les commerçants pour les points de collecte (La boulangerie Guidal, L'Hermine et le Super U) sans quoi rien ne serait possible.

L'ECOLE SAINTE JEANNE D'ARC FAIT SON CARNAVAL

Vendredi 31 mars, les enfants de l'école Sainte Jeanne D'Arc ont enfilé leur plus beau déguisement afin de participer au carnaval organisé comme chaque année par les enseignants. Malheureusement la météo les a contraints à renoncer au défilé prévu dans les rues du bourg. Néanmoins, le goûter offert par l'APEL leur a ramené un peu de baume au cœur.

TOMBOLA DE PAQUES

C'est avec un grand plaisir que l'APEL a accepté à nouveau la proposition de la Boulangerie Guidal d'organiser avec l'APE Per Jakez la tombola de pâques où plusieurs figurines en chocolat sont à gagner. Un grand merci à nos commerçants (L'Hermine, L'épicerie Halles dis et la Re-Belle Coiffure) qui ont accepté chaleureusement de vendre les tickets et de mettre en place une urne dans leur commerce.



Nous remercions Christophe Guidal qui reverse l'intégralité des bénéfices de l'opération aux deux associations de parents d'élèves d'Hanvec. Félicitations aux gagnants.



> Journée du patrimoine de pays et des moulins

Le Moulin de Poul Hanol à Hanvec sera ouvert pour les Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins le samedi 24 Juin de 10h à 18h et le dimanche 25 juin de 10h à 17h. Au programme, visite libre et reconstitution de camp avec l'association Bretagne 39-45 (exposition de matériels, anciens véhicules, uniformes...).

En direct sur RFZ Radio. Gratuit.

> Collectif un Train pour Hanvec

L'enquête réalisée en Décembre et Janvier par le collectif (800 questionnaires distribués par 9 enquêteurs) montre un intérêt croissant des Hanvecois pour le train :

- 99% des personnes ayant répondu au questionnaire sont favorables à la mise en place d'une halte TER. Ceci représente 322 voyageurs de tous âges.
- Les liaisons vers le Nord de Hanvec représentent environ 75% des destinations envisagées (Brest ~50%, Landerneau ~25%).
- La moitié des voyageurs envisagent de se déplacer au moins 3 fois par mois. 25% des voyageurs pensent se déplacer plus de 10 fois par mois.
- Loisirs, achats, famille et amis représentent plus de la moitié des motifs de déplacement. Etudes et travail environ 20%.
- Les pics de fréquentation se produisent en semaine entre 7H30 et 8H30 puis entre 17H30 et 19H30, et le week-end entre 9H30 et 10H30 puis entre 17H30 et 19H30.



En parallèle, le Collectif un train pour Hanvec a participé depuis juin 2022 à un groupe de travail visant à redynamiser la ligne Brest-Quimper. Les conclusions de ce groupe de travail ont été remises le 30 mars 2023 à Michaël Quernez (Vice-Président Climat & Mobilités de la Région Bretagne) lors d'une rencontre à laquelle participaient également la Directrice Bretagne de la SNCF et les services de l'état (SGAR & DREAL).

A cette occasion, le collectif a pu promouvoir devant les décisionnaires concernés notre projet d'installation à Hanvec d'une halte TER et d'une voie de croisement.

Personne n'a remis en cause la pertinence de notre projet.

Tout dépendra maintenant des objectifs et du budget du CPER (Contrat de Plan Etat-Région) qui sera négocié en cours d'année entre l'Etat et la Région Bretagne.

> Association de chasse l'Armoricaine

Dimanche 30 Juillet

C'est avec plaisir que nous renouvelons cette année notre **concours amateur de chiens d'arrêt** qui eu un franc succès l'an dernier. Organisée par des passionnés de chiens d'arrêt et épaulée par l'équipe du bureau de l'Armoricaine, cette manifestation a pour but de rassembler et de faire découvrir notre loisir à tous. Avoir l'avis de juges d'expérience sur la façon de renforcer ou corriger une attitude du chien, la qualité de ses allures et son arrêt, c'est faire progresser le travail entre le maître et son compagnon.

Afin que chaque chien soit dans les meilleures conditions lors de sa présentation, nous mettrons sur le terrain une perdrix en cage d'envol. A l'arrêt du chien, la cage sera ouverte mécaniquement et l'oiseau s'envolera librement.

Rendez vous à 8h30 Salle polyvalente pour engagement (nom du chien et n° identification)

A la suite du concours vers 13 h00 : repas et buvette

Contact concours : 06 62 04 46 22 (les chiens pré-inscrits seront prioritaires)



> Local Jeunes



L'année se poursuit et les jeunes ont pu participer à deux activités : **sortie escalade et sortie kart**. Nous avons pu réunir plus de 20 jeunes à chaque sortie, ravis de leurs activités. Les prochaines sorties de prévues en mai et juin sont char à voile et Aquafun.

Afin de financer la moitié du coût de chaque sortie, **plusieurs opérations de ventes** sont également programmées.

Notre 1^{ère} vente de l'année qui s'est déroulée en avril est la PIZZA !! Changement d'organisation cette année, nous faisons un partenariat avec la **Pizzeria du Faou et sous format ticket**.

Et au mois de juin, **vente à emporter d'un repas**. Les parents concocteront un **Rougail saucisse** et un dessert sera également proposé. Commande des repas auprès du Local jeunes avant le 17 mai et distribution des repas à 18h le 3 juin à la salle Anne Péron à Hanvec.

Pour tout renseignement : localjeuneshanvec@gmail.com

> Hanvec 21

L'association Hanvec 21 encourage le **partage de savoir faire durables**.

Un groupe d'adhérent.es se retrouve autour du **jardinage**. Cette année, les questions de **paillage** pour préserver la vie de la terre face aux périodes de sécheresse sont au centre des réflexions. Les visites de jardin ont repris donnant l'occasion d'activités pratiques comme **taille des actinidias** (les lianes qui donnent les kiwis) ou encore d'après-midi partagées en faisant des **semis** ou des **rempotages**. Et une formation de **production de graines** est envisagée au Potager Nourricier à Brasparts (stage sur 2 jours : 17 juin et 16 septembre).

Le **zéro déchet** est un autre axe d'intérêt pour l'association.

Un atelier **savon** est organisé le samedi 13 mai après-midi à la salle polyvalente (sur inscription, gratuit pour les adhérents, 5 euros pour les autres). Il s'agira de fabriquer nos savons, en mélangeant des corps gras et de la soude. Et en y ajoutant de quoi les rendre beaux et uniques ! Un cadeau idéal pour toutes les petites occasions.

Suite à la grande journée 3, 2, 1 zéro déchet, nous vous proposons une deuxième **visite du centre de tri Triglaz** à Plouédern, le lundi 12 juin au matin, sur inscription. De quoi découvrir ce qui se passe après avoir rempli notre poubelle jaune ...

Si vous voulez en savoir plus, nous rejoindre ou vous inscrire à ces activités, vous pouvez envoyer un mail à hanvec21@gmail.com.

Vous pouvez également nous suivre sur notre page facebook (<https://www.facebook.com/Hanvec21-185438551494650/>)

> Dimerc'her

En plus de sa traditionnelle **Débal'Hanvec du 1^{er} mai**, qui aura lieu de 9h à 18h, Dimerc'her va proposer, à la demande de mamans de Hanvec, un **"Vide Dressing"**, le **samedi 02 septembre 2023**. L'entrée est toujours gratuite et le prix du mètre linéaire inchangé.

L'idée est de donner la possibilité de redonner une seconde vie aux vêtements plutôt que d'acheter systématiquement du neuf.

Renseignements au 06 89 18 46 83



> La tribune des élus

> La liste majoritaire

Vous avez pu prendre connaissance du budget 2023 et du compte financier unique 2022 dans le dossier qui y est consacré. Comme annoncé dans notre programme, nous veillons à « **conserver une gestion financière saine et à maîtriser l'endettement de notre commune** ». Le budget 2023 (voté le 15 mars) a donc été établi avec la volonté :

- De **maîtriser les dépenses de fonctionnement** dans ce contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants.
- De **reconduire les taux des taxes locales**. Nous avons, en effet, choisi de ne pas impacter le pouvoir d'achat des administrés car la bonne santé financière de la commune le permettait pour l'année 2023.
- De **contenir la dette** en évitant le recours à l'emprunt tout en continuant d'investir. Comme vous avez pu le lire dans le dossier consacré au budget, une bonne gestion de la section de fonctionnement, nous permet de dégager de l'excédent que nous pouvons consacrer à l'investissement et ainsi éviter de payer des intérêts. C'est pourquoi, nous comptons financer l'école sans recours à l'emprunt mais grâce à nos excédents de fonctionnement.
- De mobiliser des **subventions** chaque fois que possible. Ainsi, le schéma d'accueil des publics dans la forêt du Cranou sera subventionné à 80 %. Nous recevrons aussi des subventions pour les autres projets d'investissements en cours (école, ossuaire).

> La liste minoritaire

Traditionnellement, la question de l'eau en Finistère se pose principalement en termes de qualité. Cependant les conséquences du dérèglement climatique ainsi que les projections de l'évolution démographique orientent de plus en plus la question de l'eau en termes de quantité.

Afin de garantir un accès équitable à cette ressource dans nos territoires, il est donc essentiel de mobiliser les collectivités, les entreprises et les particuliers sur les enjeux de sobriété et de protection de l'eau par la restauration des zones humides, la diminution de l'artificialisation des sols, l'adaptation des pratiques agricoles...

Pour en savoir plus :

https://www.eau-et-rivieres.org/plan_eau_actes ; <https://www.finistere.fr/Actualites/Finistere-eau-potable-2050>

> Jeux : sudoku

7							8	
	2			9				5
	8				3	9		
			3					
	6	8	2	7	1	5	9	
					8			
		4	5				6	
5				4			7	
	3							1

n° 429981 - sudoku diabolique

Solution :

1	5	4	9	8	6	7	3	2
3	7	8	2	4	1	9	6	5
6	9	2	7	3	5	4	1	8
7	3	1	8	9	4	6	2	5
4	6	5	1	7	2	8	9	3
8	2	6	9	5	3	1	4	7
9	4	9	3	2	7	5	1	8
2	3	7	4	6	8	9	2	1
5	1	7	4	6	8	9	2	3
7	8	3	5	1	6	9	4	2

Provenance des jeux : www.e.sudoku.fr

> HANVEC ET VOUS



> URBANISME

Permis de construire

Demandés :

Mairie de Hanvec – place Henri Mazé – rénovation / restructuration école

JOIN Cécile – 65 Kersamarec – extension maison

AIGUILLON CONSTRUCTION – Bourg – construction de 4 logements

Accordés :

Maison Miflo – 19, route d'Irvillac – extension maison individuelle

Déclarations préalables

Demandées :

BONNEAU Pierre – 3229 route de Lanvoy – changement menuiseries

ROGEMONT Marie – 6, route de la gare – adjonction 2ème chassis

JOIN Cécile – 65 Kersamarec – extension maison

KERBOUL Gwaloe – 18, route d'Irvillac – création fenêtre de toit

FLODROPS Marion – 25, route d'Irvillac – serre

QUEINNEC Bernard – cité des anciens – division en vue de construire

HASCOET Freddy – 18, route de la gare – démolition d'un muret

TASIAUX Marcel – 6, lot. Quindrivoal – pose d'une véranda sur terrasse

LE GRATIET Josia – 7, route de Kerliver – abri jardin + clôture

Ty Huella New Génération – 1076 route de Lanvoy – abri de jardin + vélux

CHOPINAUD Hervé – 1 lot dordguen ar C'hoat Huella – pergola sur terrasse

MEUNIER Stéphanie – 1, rue Eugène Boudin – construction garage bois

LE GALL Erwan – 30, Boudourec – pose un vélux

Accordées:

Vitalénergie – 188, Botcabeur – panneaux photovoltaïques

FROMONT Gilbert – 7, route du Rest – suppression fenêtre + isolation extérieure

LE CANN Claudie – 52 Kerancuru – grange : remplacement toiture

LE CANN Marie – 58 moulin de Kerncuru – changement huisseries

COLIN Marie-Josée – 44, route de la gare – changement fenêtres + porte de garage

CARPINTEIRO Benjamin – 230 Kernellach – poêle

GROUALLE Bérangère – 29, route du Faou – poêle

BONNEAU Pierre – 3229 route de Lanvoy – changement menuiseries

> ANNONCES

> Nouveau à Hanvec !



BMS Multiservices.
Travaux de jardinage, peinture, revêtement sol, et autres petits travaux. Devis gratuit. Paiement possible par CESU et carte bancaire. Hanvec et ses alentours.

Contact : 06 28 47 48 47
bmsmultiservices@proton.me

Contact : 06 28 47 48 47

bmsmultiservices@proton.me

> CPR - Paugam Rénovation

Après une carrière bien remplie et un départ à la retraite toute proche, Christian Paugam, transmet sa société artisanale à compter du 1^{er} mai à son fils Alexis qui travaille depuis plus de 3 ans à ses côtés.

Les compétences et les savoirs ayant été transmis, c'est une continuité heureuse pour la **société CPR spécialisée dans la rénovation intérieure** : travaux de menuiserie, placo, isolation, revêtements des sols et murs, pose de parquet, peinture, rénovation de salles de bain mais aussi menuiseries extérieures et terrasses.

Les coordonnées : paugam@orange.fr ou 06 70 23 61 97

Site internet : www.cpr-renovation.com Présent sur les réseaux sociaux facebook, instagram



> Grande fête de la solidarité - Moulin de Poulhanol

....Parce qu'on ne quitte pas son pays, sa famille, ses ami.es. par plaisir

Grande fête de la solidarité en faveur des migrants, **le samedi 13 mai 2023, au Moulin de Poulhanol à Hanvec**, à partir de 16h.

L'association camfroutoise "**Kement Ha Kement**" vous organise une journée festive, artistique, culturelle...un temps de rencontre et de partage. Des concerts, des animations pour les enfants, vous attendent dans un cadre verdoyant au bord de l'eau ! Buvette et restauration sur place.

L'argent récolté au cours de cette manifestation servira à **l'accompagnement de familles** (aide au logement, recherche d'emploi, aide juridique, financière, scolaire .. soutien moral !) Nous vous attendons nombreux !

L' Association Kement Ha Kement

> LES CARNETS

Décès :



Alexis PERIN
Gisèle DEBRUYNE



Naissances :

Maïzie TISSIER
Romy POULICART
Tiwen BIZIEN
Aël GUILLERMOU

Fridu ha Gwenn

Va liorzh tamm lastez ebet enni

Breviñ a ran va dilerc'hoù goude bezañ krennet va girzhier : dibab a ran spesadoù bevennet o ment



Meulchiñ a ran ar geot ha dibab a ran leton hag a gresk goustadik



Dibab a ran plant hag a sach an amprevaned-pollenañ

Plouzañ a ran ma liorzh ha ma liorzh legumaj gant va dilerc'hoù letonennoù troc'het ha va delioù



Roteliñ a ran va lastez keginañ ha liorzhañ
Daspugn a ran an dour-glav



Traduction :

Va liorzh tamm lastez ebet enni = Mon jardin zéro déchet // Roteliñ a ran va lastez keginañ ha liorzhañ = Je composte mes déchets de cuisine et de jardin // Daspugn a ran an dour-glav = Je récupère l'eau de pluie // Meulchiñ a ran ar geot ha dibab a ran leton hag a gresk goustadik = Je pratique la tonte mulching ou j'opte pour un gazon à croissance lente // Breviñ a ran va dilerc'hoù goude bezañ krennet va girzhier : dibab a ran spesadoù bevennet o ment = Je broie mes tailles de haie : je choisis des espèces à taille limitée // Plouzañ a ran ma liorzh ha ma liorzh legumaj gant va dilerc'hoù letonennoù troc'het ha va delioù = Je paille mon jardin et mon potager avec mes pelouses et feuilles // Dibab a ran plant hag a sach an amprevaned-pollenañ = Je choisis des végétaux qui attirent les insectes pollinisateurs

Merci à l'office public de la langue bretonne pour la traduction <https://www.fr.brezhoneg.bzh/>

NUMÉROS
UTILES



SAMU 15

POLICE SECOURS 17

POMPIERS 18

PHARMACIE DE GARDE
3237

CABINET INFIRMIER
06 73 39 70 18
02 98 21 96 16

CABINET MÉDICAL
02 98 83 10 01 ou sur le
site Doctolib.fr

CLIC de Daoulas
(Centre Local d'Informa-
tion et de Coordination)
02 98 85 99 08

ATD (Agence Tech-
nique Départemen-
tale) ex DDE
02 98 19 10 90

URGENCES DEN-
TAIRES À BREST
02 98 22 33 30

Eau du Ponant
(assainissement)
02 29 00 78 78

MAIRIE
02 98 21 93 43
Du lundi au vendredi
8h30 - 12h
13h30 - 17h

Fermeture au public tous
les mardis et jeudis
après-midi

Le 1er samedi du mois
9h-12h (sauf juillet et août)

MÉDIATHÈQUE
02 29 62 90 27

Lundi : 16h30 - 17h30
Mercredi : 15h - 18h
Vendredi : 16h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h

Pendant les vacances
scolaires :

Mercredi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

MARCHÉ
Les jeudis de 16h à 18h30
Place du 18 juin 1940

VENTE AMBULANTE:
Pizza les mardis après-
midi à partir de 15h
Place du 18 juin 1940

DÉCHETTERIE DE
DAOULAS
Été (1^{er} Mars au 31
Octobre) : de 9h à 12h et
de 14h à 19h.
Ouvert tous les jours
sauf dimanches et jours
fériés.

> LE PENSE-BÊTE

Agenda Mai - Juin 2023

Calendrier de collecte des ordures ménagères :



Mardi 02 mai : Bac **jaune**



Mardi 09 mai : Bac **vert**

Mardi 16 mai : Bac **jaune**



Mardi 23 mai : Bac **vert**

Mardi 30 mai : Bac **jaune**



Mardi 06 juin : Bac **vert**

Mardi 13 juin : Bac **jaune**

Mardi 20 juin : Bac **vert**

Mardi 27 juin : Bac **jaune**

Mardi 04 juillet : Bac **vert**

Lundi 1er mai de 9h00 à 18h00 : Débal'Hanvec organisée par l'association Dimerc'her à la salle Anne-Péron.

Dimanche 07 mai de 10h à 12h30 : Collecte de journaux organisée par l'APE au local situé à côté de la maison de santé.

Lundi 08 mai : Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 . Rdv à 11h au monument aux morts

Samedi 13 mai après-midi : Fabrication de savons organisée par l'association Hanvec 21 à la salle polyvalente

Samedi 03 juin à 18h : distribution/ livraison de Rougail Saucisse à emporter organisée par l'association Local Jeunes à la salle Anne-Péron. Commande à passer avant le 17 mai.

Dimanche 04 juin de 10h à 12h30 : Collecte de journaux organisée par l'APE au local situé à côté de la maison de santé.

Dimanche 18 juin : Balade contée en breton + pique-nique partagé—organisé par la mairie en collaboration avec Ti ar Vro Landerne-Daoulaz . Les horaires et le programme seront diffusés sur le site de la mairie : <https://www.mairie-hanvec.fr/>

Jeudi 22 juin de 10h à 12h : Prévention Marsoins : échanges avec une psychologue, place du 18 juin 1940. Dépistage gratuit, sans rendez-vous et ouvert à tous !

Samedi 24 juin de 10h à 18h Et Dimanche 25 juin de 10 h à 17h : Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins organisé au Moulin de Poulhanol.

> VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN ÉLU ?

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous.

Merci de contacter l'accueil de la mairie au **02 98 21 93 43** ou par mail à accueil@mairie-hanvec.fr



LE TRI
+ FACILE



CATALOGUE

